RELEVE DE VOTRE COMPTE COURANT EN EURO

PARIS MONTPARNASSE
Tél. : 3478 *(Service gratuit + prix appel)*
ou n° non surtaxé de votre conseiller

03286 02601

SAS DENTEXELANS
20 AVENUE MAC MAHON
75017 PARIS

Raison sociale :
SAS DENTEXELANS

PARIS MONTPARNASSE
RIB : 30004 00150 00010113971 13
IBAN : FR76 3000 4001 5000 0101 1397 113
BIC : BNPAFRPPXXX

Vous trouverez, annexées à votre relevé ou
sur l'appli Mes Comptes et la messagerie du site mabanquepro.bnpparibas :
- l'information annuelle relative à la réglementation sur
le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution,
- les modifications de votre Convention de compte au 1er avril 2022.
Vous disposez d'un délai de 2 mois pour refuser ces modifications
en résiliant votre convention de compte, sans frais, avant leur entrée
en vigueur. A défaut, nous considérerons que vous les avez acceptées.

Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des personnes et/ou des dépôts.
www.garantiedesdepots.fr

Relevé N° : 21001

PERIODE DU 22 DÉCEMBRE 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2021

Votre chargé d'Affaires se tient à votre disposition

Solde au 22 DÉCEMBRE : + 0,00 | **Crédit :** 50,00 | **Débit :** 0,00 | **Solde au 31 DÉCEMBRE :** + 50,00

DATE COMPTABLE	NATURE DES OPERATIONS	DATE DE VALEUR	DEBIT	CREDIT
	AUTRES OPERATIONS CREDIT			
22.12.21	CHANGEMENT D AGENCE BNP PARIBAS	22.12.21		50,00
	Sous total... 50,00			
	TOTAL DES OPERATIONS		**0,00**	**50,00**
	Solde créditeur au 31.12.2021			**50,00**

Si vous avez une réclamation à formuler, adressez-vous à votre Chargé d'Affaires Professionnels ou à votre Directeur d'agence(1).
Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez par écrit le Responsable Réclamations Clients(1) dont dépend votre agence.
Si vous êtes en désaccord avec la réponse apportée par BNP Paribas, ou en l'absence de réponse de la Banque dans un délai de 2 mois – délai ramené à 15 jours ouvrables pour les litiges portant sur un service de paiement (opération de virement, de prélèvement ou effectuée par carte bancaire) pouvant être de 35 jours ouvrables dans des cas exceptionnels – vous pouvez alors saisir gratuitement et par écrit l'un des Médiateurs(2), selon son domaine de compétence.
Le Médiateur est le dernier recours amiable avant d'entreprendre une démarche judiciaire.

(1)Coordonnées disponibles en agence ou sur le site Internet mabanquepro.bnpparibas
(2)Consultez le paragraphe "En dernier recours amiable" de la rubrique "Vous avez une réclamation ?" sur le site mabanquepro.bnpparibas

BNP PARIBAS SA au capital de 2 499 597 122 € - Siège social : 16 bd des Italiens, 75009 Paris - RCS Paris n° 662 042 449 - Id. CE FR76 662042449 - ORIAS n° 07 022 735
3478 (service gratuit + prix appel) - mabanquepro.bnpparibas
200504949328
SORPSITSPREPFC0501